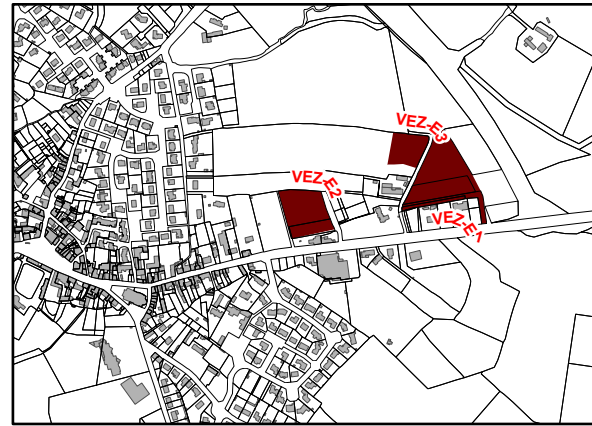




État des lieux



- Secteurs retenus en extension de l'enveloppe urbaine
- Zone humide
- Zone inondable hors PPRI

Caractéristiques environnementales

- Présence de haies champêtres composées de chênes et d'arbustes au nord et à l'est du site

Occupation du sol et paysage

- Prairie

Caractéristiques urbaines

- Secteur à l'ouest de la commune, en continuité du tissu urbain existant
- Site à proximité du cimetière de la commune
- Desserte possible depuis la rue du sablon à l'est du site

Enjeux

- Intégration du bâti au tissu urbain existant
- Préservation des haies champêtres

Organisation de la desserte et des déplacements

- Un accès sera créé depuis la rue du sablon à l'ouest du site

Formes urbaines et organisation du bâti

- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant
- Des formes hautes de bâti seront à privilégier pour l'aménagement du site
- L'aménagement du site prendra en compte le vis-à-vis avec le cimetière

Insertion paysagère

- La haie champêtre présente au nord du site sera conservée, afin de marquer une séparation avec le milieu agricole
- La haie champêtre présente à l'est du site sera conservée dans la mesure du possible en raison de l'accessibilité au site

Insertion environnementale

- Les haies seront à prendre en compte avec la mise en oeuvre d'une étude complémentaire au stade de projet, afin de définir plus finement le périmètre et la nature des aménagements à réaliser
- Si le projet porte atteinte à tout ou partie des haies, des mesures de compensation seront à mettre en oeuvre en appliquant la séquence Éviter-Réduire-Compenser



- ↔ Principe d'accès
- Haie à conserver
- Haie à conserver si possible
- Cimetière

Programmation

Densité minimum de logements: 15 logements/Ha

Typologie de logements: Individuels et/ou intermédiaires et/ou collectifs

Surface : 0,66 Ha (dont 0,47 Ha pour l'habitat)

Rythme d'urbanisation envisagé: Long terme